

INTERVENTION HERVE CUILLERON, Président de la SAS Centrales Villageoises de la Région de Condrieu

Mesdames, Messieurs les élus, les Actionnaires, les Sympathisants, les Entrepreneurs et Artisans du projet, les Amis des Centrales Villageoises de la Région Rhône-Alpes et de PACA,
Votre présence couronne trois années de travail qui ont abouti à la création de la 1^o Centrale Villageoise.
Vous accueillir, c'est vous associer aux valeurs essentielles qui ont porté ce projet.



Les enfants de l'Ecole des HAIES ont contribué à cette journée en réalisant des dessins de leur école et de leur village avec des panneaux photovoltaïques...

Si vous ne connaissez pas le fonctionnement d'une centrale, regardez attentivement le dessin de Laurine avec le circuit de l'électricité depuis le toit de l'école jusqu'aux maisons en passant par EDF.

Quelle meilleure preuve de l'ancrage de ce projet dans le cadre de vie des habitants des Haies et plus globalement dans celui des habitants de la région de Condrieu ? Et cela pour aujourd'hui et surtout pour demain, car Laurine, ses camarades d'école et les 36 actionnaires mineurs de la SAS sont les futurs gestionnaires de ce patrimoine énergétique

La Centrale Villageoise est installée sur 500m² de panneaux photovoltaïques répartis sur 8 toitures : 4 publiques (la mairie, l'école, la cantine et la salle des fêtes) et 4 privées sur un rayon de 300 mètres (à l'exception de la grange des Merciers que l'on aperçoit sur la colline, à la droite de la Mairie)

Un panneau pédagogique élaboré par le Parc du Pilat apporte les renseignements essentiels sur la réalisation de notre Centrale Villageoise. Il est apposé sur le mur de l'école.

Aujourd'hui nous avons une production cumulée de 12000 KWh depuis le 12 août 2014.

Notre production moyenne annuelle est évaluée à 85000 KWh.

La Centrale Villageoise de la Région de Condrieu s'inscrit pleinement dans la charte du Pilat (articles 3,4 et 5) où les mots de transition énergétique, économie locale des territoires, autonomie, environnement, participation citoyenne, prennent tout leur sens à travers une réalisation concrète.

Cette expérimentation a été rendue possible grâce à RAEE et au Parc du Pilat, qui ont initié et accompagné le projet et grâce à la Région et l'Europe qui ont financé la phase d'étude.

La réalisation du projet photovoltaïque a pu être concrétisée par l'implication de la CCRC, la SEM SOLEIL, les CIGALES Sémène et Déôme, appuyée par les 166 actionnaires de la SAS, les propriétaires de toitures et bien sûr la Commune des Haies.

Elle a contribué à mettre en place un outil de développement des énergies renouvelables « transférable » au service des citoyens et de la collectivité et ce, dans une démarche de qualité ; ainsi, la SAS CVRC a réalisé ce premier projet sur les HAIES sans chercher à optimiser systématiquement tous les coûts, mais en prenant en compte différents enjeux :

- des garanties techniques : choix des panneaux sous avis technique et de fabrication européenne, choix d'une extension de garantie de 20 ans sur les onduleurs, installation d'un système de monitoring assurant un contrôle de la production.
- des enjeux paysagers : réalisation de deux toitures (mairie, salle polyvalente) avec un tarif d'achat deux fois plus faible que les autres et ce, dans le but de pouvoir équiper un maximum de surface et de mieux intégrer le projet paysagèrement.
- des enjeux locaux : contrats passés uniquement avec des entreprises locales ; c'est **la force de notre démarche collective** de pouvoir prendre en compte tous ces enjeux en conservant un équilibre économique.

Mais, cette 1^o Centrale Villageoise, c'est, d'abord, une riche aventure humaine pour l'équipe de la SAS, où chacun fut engagé pleinement avec opiniâtreté, détermination, respect, pour aboutir collectivement... Je ne cacherai pas que nous y avons aussi pris du plaisir et ne peux dissimuler tout notre enthousiasme devant cette réalisation.

Ce sont aussi de solides liens de confiance qui se sont construits autour et avec nos conseillers et partenaires :

La commune des Haies (avec Claude), la Communauté de Communes (avec Thérèse, Odile, Vincent), le Parc du Pilat (avec Sophie)

RAEE (avec Noémie), notre AMO, Jérôme du Cabinet TALEV, Rémy du cabinet CDMA, Raphaël et Mickaël du cabinet d'experts-comptables qui assure la gestion de la SAS, Laurette MANCION, notre notaire, qui a élaboré des baux spécifiques à ce type très particulier de location, Victor GRANGE, représentant La NEF, prêteur pour le financement du projet, *(sur le département du Rhône, nous n'avons eu que deux propositions de banque : le Crédit Coopératif et La NEF).*

La SEM SOLEIL (avec Bernard LAGET), les CIGALES Sémène (Eric GENTIL) et Déôme (François ODOUARD) apporteurs des comptes-courants d'associés.

ERDF, qui a réalisé plusieurs études de raccordements en amont du projet.

MMA, avec Sandrine LEGENDRE, pour l'assurance multirisques photovoltaïque sur bâtiments (seule compagnie qui a mené à terme une contractualisation).

Et bien sûr, FL ENERGIE, l'entreprise de SAINT ETIENNE, installatrice dirigée par François LAVAL, qui a apporté toute son expérience pour concrétiser le projet en lien avec les entreprises locales CL Réseau de CHANAS, TAM des HAIES et RIVORY de CHUYER.

C'est grâce à ce partenariat, à la confiance de nos actionnaires, la persévérance de nos loueurs de toits que nous avons réalisé une Centrale Villageoise rentable et de HAUTE QUALITE.

ET POUR DEMAIN ?

Nous aurons à suivre la production de notre centrale villageoise (pour les 20 années à venir, voire plus). Nous en avons les moyens : garanties, maintenance, assurance, contrôle du suivi de production.

Nous avons la responsabilité et l'engagement de soutenir tout nouveau projet de centrale villageoise sur notre territoire et même au-delà : nous avons déjà rencontré le 27 septembre, le SMOLY (élus des Monts du Lyonnais).

Nous devons impulser le développement du réseau pour héberger de nouvelles productions (Rappel : le projet initial était de 130KWc. Il fut réduit pour impossibilité de connexion sur le réseau, nécessitant l'installation de nouveaux transformateurs). Nous aurons à élargir les partenariats avec d'autres développeurs, promoteurs, producteurs d'énergie (SEM SOLEIL, ENERCOOP, ENERGIE PARTAGEE) immergés dans la transition énergétiques.

Sur notre Communauté de Communes, lancer des initiatives de financement citoyen avec de l'épargne locale sur le modèle des CIGALES qui nous ont montré la pertinence et l'efficacité de leurs actions.

POUR CONCLURE :

Savez-vous que nous avons eu des propositions d'achat de notre Centrale ? Serait-ce la preuve de son intérêt ? de sa solidité ? De sa rentabilité ?

Mais attention : le modèle de Centrales Villageoises est **à protéger**. Il est de qualité, inscrit dans les valeurs du Parc du Pilat, dans une démarche citoyenne, responsable, au service de la communauté et en lien étroit avec les élus locaux.

N'est-ce pas une autre approche pleine d'espoir et d'avenir dans le domaine de la transition énergétique ?

Au nom de chacun des membres du Conseil de Gestion présents et absents (Claude et Vincent), je vous remercie pour votre attention.

Et maintenant, place à chacun des membres et intervenants.